

Chauveau, Christie, De Witt, Hopkins, Lyon, Sir Allan MacNab, Malloch, McConnell, McLean, Papineau, Prince, Robinson, Seymour, Smith de Frontenac, Smith de Wentworth, et Stevenson.—21.

*Contre* : Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Bell, Boutillier, Cartier, Cauchon, Chabot, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Hincks, Holmes, Jobin, Johnson, Lacoste, le procureur-général La Fontaine, La Terrière, Laurin, Lemieux, Meritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Polette, Price, Ross, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Smith de Durham, Taché, Thompson, et Viger.—42

M. Scott, des Deux-Montagnes, introduit un bill pour amender l'acte passé durant la dernière session pour l'amélioration de la rivière du Chêne, dans le comté des Deux-Montagnes ; seconde lecture, demain.

M. Chabot introduit un bill pour amender et consolider les dispositions contenues dans les ordonnances pour incorporer la cité et ville de Québec, et pour accorder de plus amples pouvoirs à la corporation de la dite cité et ville ; seconde lecture, le 29 du courant.

Sir Allan N. MacNab introduit un bill pour exclure les personnes des charges qu'ils auront contribué à créer ou dont ils auront augmenté les émoluments ; seconde lecture, le 29 du courant.

L'hon. M. Badgley introduit un bill pour amender et consolider les lois criminelles de cette province ; seconde lecture, le 3 juin prochain.

Aussi, un bill pour établir un code de procédures criminelles dans cette province ; seconde lecture, 3 juin prochain.

L'hon. M. Boulton demande la permission d'introduire un Bill pour fixer le temps et le lieu de la réunion du parlement.

*Pour* :—Messieurs Armstrong, Badgley, le procureur-général Baldwin, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Boutillier, Burritt, Cameron de Cornwall, Camoron de Kent, Cartier, Cauchon, Cayley, Chabot, Christie, Davignon, De Witt, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Egan, Fergusson, Fortier, Fournier, Fourquin, Gagy, Guillet, Hincks, Holmes, Hopkins, Jobin, Johnson, Lacoste, le procureur-général La Fontaine, La Terrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Sir Allan N. MacNab, Malloch, McConnell, McFarland, McLean, Mongenais, Papineau, Polette, Price, Prince, Robinson, Ross, Sanborn, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Seymour, Smith de Frontenac, Smith de Wentworth, Stevenson, Taché, Thompson, et Viger.—59.

*Contre* :—Messieurs Flint, Morrison, Nelson, Notman, Richards, et Smith de Durham.—6.

Mercredi, 22 Mai, 1850.

M. l'orateur met devant la chambre les comptes des maisons de la Trinité de Québec et de Montréal pour l'année expirée le 31 décembre, 1849.

Et aussi, les comptes des syndics des chemins à barrières de Montréal, du 1er décembre 1848, au 31 décembre, 1849.

Vingt-trois pétitions sont présentées et mises sur la table.

L'Orateur informe la chambre que William Locker Felton et Joseph Gibb Robertson, écuyers, ont donné le cautionnement requis par la loi au sujet de

l'élection contestée du comté de Sherbrooke.

Sur motion de l'hon. M. Baldwin,

*Résolu*.—Que dans la présente session du parlement, jusqu'à ce que l'adresse de cette chambre, en réponse au discours prononcé par son excellence à l'ouverture de la session, ait été adoptée, et que la présentation en ait été ordonnée, il sera disposé de l'ordre du jour pour prendre en considération le discours sur l'adresse, ou toute proposition relative à la dite adresse, ou amendement à icelle, ou l'ajournement des débats sur telle considération, proposition ou amendement qui sera entré sur le livre des ordres du jour, avant que la chambre procède aux affaires de routine, conformément à l'ordre permanent de cette chambre, ou sur aucune des motions dont avis aura été donné sur le livre des ordres du jour.

La chambre a repris les débats ajournés sur l'amendement qui a été proposé hier par M. Prince, à la motion pour une adresse en réponse aux discours de son excellence, lequel amendement était, — Que les 12e et 13e paragraphes commençant par les mots "Que cette chambre" et se terminant par ceux de "frais de justice," soient retranchés, et les suivants insérés à leur place : — "Or cette chambre est d'opinion que la province n'est pas en état de supporter les frais et les délais considérables qu'entraîne le mécanisme compliqué de la cour de chancellerie dans le Haut-Canada ; que l'existence de la dite cour n'est pas requise, et qu'elle devrait être abolie, attendu qu'elle n'a pas répondu aux fins pour lesquelles elle a été créée dans le principe ; et que les cours supérieures et inférieures de loi commune dans le Haut-Canada devraient avoir et posséder juridiction en équité."

Et le dit amendement étant lu de nouveau ; sur motion de M. Smith de Frontenac, les mots "attendu qu'elle n'a pas répondu aux fins pour lesquelles elle a été créée dans le principe" ont été retranchés.

La question étant alors mise sur l'amendement, tel qu'amendé, la chambre s'est divisée : —

*Pour* :—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Christie, Gagy, Hopkins, Johnson, Lyon, Malloch, McConnell, McLean, Meyers, Papineau, Prince, Sanborn, Seymour, Smith de Frontenac, et Stevenson.—17.

*Contre* :—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Bell, Boulton de Toronto, Boutillier, Cameron de Cornwall, Cartier, Cauchon, Chabot, Davignon, DeWitt, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Flint, Fournier, Guillet, Hincks, Jobin, Lacoste, le procureur-général La Fontaine, La Terrière, Laurin, Lemieux, McFarland, Meritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Polette, Price, Richards, Robinson, Ross, Sauvageau, Scott (des Deux-montagnes), Smith (de Durham), Smith (de Wentworth), Taché, Thompson, et Viger.—45

M. Smith de Frontenac propose alors en amendement à l'adresse proposée, Que le 12e paragraphe du projet d'adresse soit omis, et les mots "Que l'échelle suivant laquelle la cour de chancellerie a été établie en vertu de l'acte de la dernière session et le surcroît de dépenses dont le public est chargé pour son maintien, sont hors de toute proportion avec les ressources de la province et les besoins de ses habitants," soient insérés à la place.

*Pour* :—Messieurs Badgley, Boulton (de Toronto), Cameron (de Cornwall), Christie, DeWitt, Gagy,